

Word from the President, Sir John Thomas

AFTER the official opening of our office in Brussels, on which we reported in the previous edition of the Bulletin, we commenced strengthening the relations with the EU institutions and the other Judicial Networks.

To that intent a meeting was organised with representatives of the European Commission and the Association of Councils of State and the Network of High Court Presidents. We also arranged a meeting with representatives of the Permanent Representations at the EU of Sweden, France, Hungary, Germany and Belgium to exchange views on the Stockholm programme. For the period to come we are looking forward to reinforcing the ties with the newly elected European Parliament.

In May our General Assembly meeting was held in Bucharest. It was characterized by a very amicable and harmonious atmosphere during which important decisions were taken for the future of our Association.



■ Mr. Traian Băsescu addressing the ENCJ General Assembly
M. Traian Băsescu s'adresse à l'Assemblée générale du RECJ

Mot du Président, Sir John Thomas

APRÈS l'ouverture officielle du Secrétariat permanent à Bruxelles, que nous avons annoncée dans l'édition précédente du Bulletin, nous avons commencé à renforcer les relations avec les institutions de l'Union européenne et avec les autres Réseaux judiciaires.

Une réunion a été organisée à ce sujet avec les représentants de la Commission européenne, de l'Association des Conseils d'État et du Réseau des Présidents des Cours Suprême Judiciaires.

Nous avons également rencontré les représentants des Représentations permanentes auprès de l'Union européenne de Suède, de France, de

Hongrie, d'Allemagne et de Belgique pour échanger nos points de vue sur le programme

de Stockholm. A l'avenir, nous devons également renforcer les liens avec le Parlement européen qui vient tout juste d'être élu.

Enfin, la réunion de l'Assemblée Générale, qui vient de se tenir en mai dernier à Bucarest, a été caractérisée par une atmosphère très amicale et harmonieuse et par des décisions importantes pour l'avenir de notre Association.

Editor in chief: Sir John Thomas
Editors: Marc Bertrand, Monique van der Goes, David Simone
Designer: Jo Pennington

The ENCJ gratefully acknowledges the support of the European Commission.

CONTACT

Avenue Louise, 65, 4th floor
B – 1050 BRUSSELS
www.encj.eu
office@encj.eu
0032 (0)2 535 1605

Rédacteur en chef: Sir John Thomas
Rédacteurs: Marc Bertrand, Monique van der Goes, David Simone
Concepteur: Jo Pennington

Le Bulletin RECJ est édité grâce au soutien de la Commission européenne.

General Assembly: Bucharest, 27-29 May

Assemblée générale: Bucarest, 27-29 mai

THE last General Assembly meeting in Bucharest, held from the 27th to the 29th of May 2009, was characterized by a fruitful debate and several important decisions were taken.

The CSM of Romania also celebrated its 100th Anniversary during those days. The meeting was chaired by Sir John Thomas, President of the ENCJ. Mr. Traian Băsescu, President of Romania, gave a speech on this occasion, which was highly appreciated by all the participants.

An important development for our Network was the admission of two new Observers. In this regard, the article 6.5 of the Statutes was amended giving Member States of the European Economic Area the possibility of applying to become observers. The advisory bodies of European organizations in particular the Council of Europe, dealing with matters related to justice have also been given the possibility of applying to become observers. The Judicial Council of the Former Yugoslav Republic of Macedonia and the National Courts Administration of Norway will effectively become Observers when the modifications of the Statutes will be published in the *Moniteur Belge*.

An excursus of all the 2008/2009 activities was made by the President, Sir John Thomas. He focused mainly on the new governing structure of the ENCJ and in particular on the establishment of the Executive Board and Permanent Commissions. He, moreover, underlined the fact that these bodies have been functioning very well. The 2008/2009 Working Groups have produced several reports and an overview on this work was undertaken during the General Assembly. The reports can be found on the ENCJ website www.encj.eu in the Working Groups section. The General Assembly established new Working Groups (Judicial Ethics, Mutual Confidence, Public Confidence, Quality and Access to Justice and The Status of Judges) that will carry out their



■ *Group photo of the participants and organizers of the ENCJ General Assembly/Photo de groupe des participants et organisateurs de l'Assemblée générale du RECJ*



■ *A subgroup discussing the resolution
Un sous-groupe qui discute la résolution*

LA DERNIÈRE réunion de l'Assemblée générale, qui a eu lieu du 27 au 29 mai dernier à Bucarest, a été caractérisée par un débat fructueux et plusieurs décisions importantes ont été prises.

A l'occasion de cette réunion, le CSM de la Roumanie a célébré son 100 anniversaire. La réunion a été présidée par le Président du RECJ, Lord Thomas et M. Traian Băsescu, Président de la Roumanie, a tenu un discours particulièrement apprécié par tous les participants.

Dès le commencement des travaux, l'Assemblée générale a procédé à une modification des statuts afin de permettre aux Conseils de Justice des Etats membres de l'Espace économique européen ainsi qu'aux organes consultatifs des organisations européennes et notamment du Conseil de l'Europe, de demander le statut d'observateur. C'est à la suite de cette modification que le Sudski Sovet de l'Ancienne République yougoslave de la Macédoine et l'Administration nationale des Cours de Norvège ont été admis comme Observateurs. Un exposé de toutes les activités qui ont eu lieu en 2008/2009 a été fait par le Président. Il s'est concentré principalement sur la nouvelle gouvernance du RECJ et en particulier sur la constitution du Bureau exécutif et des Commissions Permanentes. En outre, il a souligné le fait que ces organes fonctionnent très bien. Les Groupes de travail 2008/2009 ont produit plusieurs rapports, et une vue d'ensemble sur ce travail a été faite pendant l'Assemblée générale. Les

rapports peuvent être consultés sur le site web du RECJ www.encj.eu dans la section relative aux Groupes de travail. Pour la période 2009-2010, l'Assemblée générale a établi de nouveaux Groupes de travail (Déontologie judiciaire, Confiance Mutuelle, Confiance de la population, Gestion de la qualité et accès à la justice et le statut des Juges) qui développeront leurs activités pendant la prochaine année. Deux groupes de spécialistes ont aussi été constitués: Justice pénale (y compris les décisions-cadres de l'Union européenne) et e-justice. Ces



⇒ activities during the coming year. Two Specialist Groups have also been set up: Criminal Law (including EU Framework decisions) and E-Justice. These groups will focus on specific themes which may change from one meeting to another. The subjects that will be analyzed are related to the development of the European Union policies on these two levels.

A debate on the necessity of reinforcing relations between Members was held, encouraging bilateral exchanges between them, suggesting the sending all the information relating to each Member (initiatives, events, conferences, etc) to the Permanent Office in order to include such news on the ENCJ website and Bulletin, underlining the utility of the Internship Programme.

The General Assembly of our Network was also honored to host Mr. Martin Wasmeier (European Commission), Ms. Claudia Gualtieri (European Parliament), Mr. Jean-Jacques Arnaldez (Network of the Presidents of the Supreme Judicial Courts of the EU, www.network-presidents.eu), Mr. Yves Kreins (Association of the Councils of State and Supreme Administrative Jurisdictions of the EU, www.juradmin.eu) and Ms. Rodica Aida Popa (Consultative Council of European Judges)

The General Assembly approved the decision of the Steering Committee to propose the Italian CSM as vice President of the Joint Commission Ibero American Judicial Summit/ENCJ, and Prof. Mauro Volpi was appointed to that position.

The proposal for a strategic multiannual plan was adopted and considered as a fundamental requirement for the ENCJ. The basic assumption for the ENCJ strategy is that all future activities should focus on topics that are exclusively within the competences of the ENCJ and its Members and not a duplication of the work done by others. It was suggested that all Members actively support this plan and be involved in the drafting process.

The adoption of the resolution on Transparency and Access to Justice was the main important issue of the General Assembly. The resolution underscores some elements that are fundamental to an open and transparent system of justice: a financially affordable access to justice, a reasonable timescale, clear reasoned decisions, publication of the decisions, the same consideration and fairness for all those involved in judicial proceedings, a duty to provide sufficient funds for the judicial system, a transparent budget and the actions that should be taken by the Councils for the Judiciary (or similar independent bodies) in discharging their responsibilities are mentioned.

You can find the final version of the resolution on our website www.encj.eu.

The next General Assembly meeting will be held in London from the 2nd to the 4th of June 2010. Special thanks to the CSM of Romania for the warm hospitality and the outstanding work done in organizing this year's General Assembly.

⇒ groupes se concentreront sur de divers thèmes d'une réunion à l'autre. Les sujets qui seront analysés sont liés au développement de la politique de l'Union Européenne à ces deux niveaux.

Un débat sur la nécessité de renforcer les relations entre les Membres a eu lieu, encourageant des échanges bilatéraux, suggérant d'envoyer toutes les informations liées à chaque Membre (initiatives, événements, conférences, etc.) au Secrétariat Permanent afin d'inclure ces nouvelles sur le site web du RECJ et dans le Bulletin et souligner l'utilité du Programme de stage.

L'Assemblée générale de notre Réseau a également eu l'honneur d'accueillir: M. Martin Wasmeier (Commission européenne), Mme Claudia Gualtieri (Parlement européen), M. Jean-Jacques Arnaldez (Réseau des Présidents des Cours suprêmes judiciaires de l'UE, www.network-presidents.eu), M. Yves Kreins (Association des Conseils d'Etat et des Juridictions administratives suprêmes de l'UE, www.juradmin.eu) et Mme Rodica Aida Popa (Conseil Consultatif des Juges européens).



■ *The General Assembly adopts the resolution on Transparency and Access to Justice/L'Assemblée générale adopte la résolution sur la transparence et l'accès à la justice.*

L'Assemblée générale a approuvé la décision du Comité de Pilotage de proposer le CSM italien comme vice-président de la Commission conjointe Sommet judiciaire ibero américain/RECJ et Mauro Volpi, membre du CSM, a été nommé pour cette position.

La proposition de préparer un plan stratégique multi annuel a été adoptée et considérée comme un élément fondamental pour le RECJ.

L'hypothèse de base pour une stratégie du RECJ est que toutes les futures activités devraient se concentrer sur des sujets qui sont de compétence exclusive du RECJ et de ses Membres et qui ne constituent pas une répétition du travail réalisé par d'autres.

Le point le plus important qui a été traité pendant l'Assemblée générale est l'adoption de la résolution sur la Transparence et l'accès à la justice. La résolution souligne certains éléments qui sont fondamentaux pour un système judiciaire ouvert et transparent: un accès financièrement acceptable à la justice, un délai raisonnable pour obtenir justice, des décisions clairement motivées, la publication des décisions, la même considération et équité pour ceux impliqués dans des poursuites judiciaires, le devoir de fournir des fonds suffisants pour le système judiciaire, un budget transparent et des actions qui devraient être prises par les Conseils de la justice dans la décharge de leurs responsabilités.

La version finale de la résolution se trouve sur notre site web www.encj.eu.

La prochaine Assemblée générale aura lieu à Londres du 2 au 4 juin 2010. Encore tous nos remerciements au CSM de Roumanie pour l'accueillante hospitalité et pour l'organisation remarquable de l'Assemblée générale de cette année.

Justice Forum meeting Brussels, June 5

ON JUNE 5 2009 a meeting of the Justice Forum was held in Brussels. The objective of the meeting was to evaluate the first year of the functioning of the Justice Forum. An overview was given of the most relevant developments in the fields of Criminal Justice and Civil Justice. In Criminal Justice major work is foreseen on the European Evidence Warrant (expanding the scope and the admissibility of evidence). To reinforce mutual trust approximation of law is necessary (rights for defendants and suspects).

A new framework decision on the rights of victims is being prepared. In the field of Civil Justice publication of a green paper on Brussels I regulation is foreseen before the end of June. Next year publication of a green paper on free circulation of documents/authentic acts is to be expected. The Regulation on the taking of evidence will be evaluated. Impact assessments on new instruments in the field of Civil Justice will be put in place.

The Commission stated that the thematic Justice Forum meetings of last year (e-Justice and Judicial training) were very interesting. The ideas mentioned during these meetings were very useful for the Commission. The idea of experts meetings was also introduced. These meetings would be organized on an ad hoc basis. The Commission will develop a document with proposals for the future functioning of the Justice Forum which will be sent to the Members of the Justice Forum at the end of June.

The reactions from the floor included remarks on the preparation of the thematic meetings. Agendas should be well prepared and sent in advance. A Steering Committee could be set up. The ENCJ stated that it would support the setting up of a Steering Committee that would work with the Commission in organising the meetings of the forum.

The Commission is planning to dedicate a part of the e-Justice portal to the Justice Forum. As regards the evaluation ex ante of EU legislation the Commission will try to organize seminars with small groups of Member States. The issue of setting up evaluation mechanisms was also mentioned. The Justice Forum could play a role in the setting up of these mechanisms. The next Justice Forum meeting will deal with Procedural Rights and will be organised on November 9. Another meeting is planned for December 15 (tentative) on the e-Justice portal.

In the afternoon the Crystal Scales of Criminal



Réunion du Forum Justice Bruxelles, le 5 juin

UNE réunion du Forum Justice a eu lieu le 5 juin 2009 à Bruxelles. L'objectif de la réunion était d'évaluer le fonctionnement de la première année du Forum Justice. Une vue d'ensemble a été donnée sur les développements plus importants dans les domaines de la justice pénale et de la justice civile. Dans le domaine de la justice pénale, le travail le plus important sera réalisé autour du mandat européen d'obtention de preuves (en accroissant la portée et l'admissibilité des preuves). Pour renforcer la confiance mutuelle, un rapprochement des législations (des droits des accusés et des suspects) est nécessaire.

Une nouvelle Décision-cadre sur les droits des victimes est en préparation. Dans le domaine de la justice civile, la publication d'un Livre vert sur le règlement « Bruxelles 1 » est prévue avant la fin de juin. On s'attend aussi, pour l'année prochaine, à la publication d'un Livre vert sur la libre circulation des actes authentiques. Le règlement sur l'obtention des preuves sera évalué. L'évaluation de l'impact des nouveaux instruments dans le domaine de la justice civile sera également mise en place.

Pour la Commission, les réunions thématiques du Forum Justice de l'année dernière (e-justice et formation judiciaire) ont été très intéressantes. Les idées mentionnées pendant ces réunions ont été très utiles pour la Commission. L'idée d'avoir des réunions d'experts est aussi très bien accueillie. Ces réunions seraient organisées sur une base ad hoc. La Commission développera un document avec des propositions sur le fonctionnement futur du Forum Justice. Ces propositions seront envoyées aux Membres du Forum Justice à la fin de juin.

Les participants ont réagi en formulant des remarques sur la préparation des réunions thématiques. En effet, les ordres du jour devraient être bien préparés et envoyés d'avance. Un Comité de pilotage pourrait être créé. Le RECJ a déclaré qu'il soutiendrait la constitution d'un Comité de pilotage qui travaillerait avec la Commission dans l'organisation des réunions du Forum.

La Commission prévoit de consacrer une partie du portail e-justice au Forum Justice. En ce qui concerne l'évaluation ex ante de la législation de l'Union européenne, la Commission essaiera d'organiser des séminaires en comité restreint d'États membres. La question de la création de mécanismes d'évaluation



⇒ Justice was awarded to the Central Board Prison Service of Poland, with the project "Voluntary work of convicts in Poland". Three special distinctions were awarded to:

- General Public Prosecutor's Office of the Land Brandenburg (Germany), for the project SAS-E-Justice used in the Public Prosecutor's office of the land Brandenburg;
- Association for probation and mediation in Justice (Czech Republic), for the project Mentor Scheme;
- Amsterdam District Court, Criminal Law Department (The Netherlands) for the project European Criminal Law and Humanitarian Rights Chamber.

For more information on the projects please check:

http://www.coe.int/T/dghl/cooperation/cepej/events/EDCJ/Cristal/2009/Cristal2009projetsgagants_en.asp

⇒ a également été mentionnée. Le Forum Justice pourrait jouer un rôle dans la constitution de ces mécanismes. La prochaine réunion du Forum Justice traitera des droits procéduraux et sera organisée le 9 novembre prochain. Une autre réunion est prévue pour le 15 décembre prochain (date non définitive) sur le portail e-justice.

L'après midi, le Prix « Balance de Cristal de la justice pénale » 2009 a été décerné au Service polonais des établissements pénitentiaires pour son projet «Le travail volontaire des détenus en Pologne».

Trois distinctions spéciales ont été attribuées au cours de la séance plénière du Forum de la justice, à Bruxelles, aux candidats suivants:

- le parquet général du Land de Brandebourg (Allemagne), pour le projet SAS - justice électronique utilisé par ses services
- l'Association pour la probation et la médiation au sein de la Justice (République tchèque), pour son projet de parrainage
- le tribunal de première instance d'Amsterdam, Service du droit pénal (Pays-Bas), pour son projet Droit pénal européen et Chambre des droits de l'homme.

Pour plus de détails concernant les projets cliquez sur: http://www.coe.int/T/dghl/cooperation/cepej/events/EDCJ/Cristal/2009/Cristal2009projetsgagants_en.asp

ON JUNE 10 2009 the European Commission adopted a communication setting out its priorities for the future. (Stockholm Programme to be adopted in December by the European Council).

The main observation of the Commission is that the ordinary citizens should be at the heart of the future Stockholm Programme. Therefore future EU action must aim above all at delivering the best possible service to the citizen in an area of freedom, security and justice.

According to the Commission the future programme should be devised around four major priorities:

1. Promoting citizens' rights — a Europe of rights: the area

of freedom, security and justice must above all be a single area in which fundamental rights are protected, and in which respect for the human person and human dignity, and for the other rights enshrined in the Charter of Fundamental Rights, is a core value. The citizen's privacy must be preserved beyond national borders, especially by protecting personal data; allowance must be made for the special needs of vulnerable people; and citizens must be able to exercise their specific rights to the full, such as the right to vote and the right to consular protection.

2. Making life easier — a Europe of justice: the achievement

of a European area of justice must be consolidated. Priority should be given to mechanisms that facilitate people's access to the courts, so that they can enforce their rights throughout the Union. Where contracts and commerce are concerned, this should give those involved in economic life the tools they need to take full advantage of the opportunities offered by the single market. Cooperation between legal professionals should also be improved, and resources should be mobilised to put an end to barriers to the recognition of legal acts in other Member States.

3. Protecting citizens — a Europe that protects: a domestic

security strategy should be developed in order further to improve security in the Union and thus to protect the life and safety of European citizens. The strategy should be aimed at strengthening cooperation in police matters and law enforcement and making entry to Europe more secure. Tougher, more coordinated action is needed particularly to combat organised crime and terrorism.

4. Promoting a more integrated society for the citizen — a

Europe of solidarity: a major priority in the next few years will be consolidating and putting into practice a policy on immigration and asylum that guarantees solidarity between Member States and partnership with non-Union countries.

Examples of the measures proposed relevant for the Judiciaries:

- Completely abolish intermediate procedures 

LE 10 JUIN 2009 la Commission européenne a adopté une communication dans laquelle elle décline ses priorités future. (Le Programme Stockholm devra être adopté par le Conseil européen en décembre).

L'observation principale de la Commission est que le citoyen devra être au centre du futur "programme de Stockholm". Pour cette raison, dans les prochaines années, l'action de l'Union doit viser avant tout à rendre plus tangibles pour les citoyens les bénéfices de l'espace de liberté, de sécurité et de justice. Selon la Commission le futur programme devrait s'organiser autour de quatre grandes priorités :

1. Promouvoir les droits des citoyens – une Europe des droits: l'espace de liberté, de sécurité et de justice doit être avant tout un espace unique de protection des droits fondamentaux, au sein duquel le respect de la personne et de la dignité humaine ainsi que des autres droits consacrés dans la Charte des droits fondamentaux constitue une valeur essentielle. Il s'agit en particulier de préserver la sphère privée du citoyen au delà des frontières nationales, notamment via la protection de ses données personnelles; de prendre en compte les besoins particuliers des personnes vulnérables; et d'assurer le plein exercice des droits liés à la citoyenneté tels que le droit de vote et le droit à la protection consulaire

2. Faciliter la vie des citoyens – une Europe de la justice: la réalisation d'un espace européen de la justice doit être approfondie. Il s'agit en priorité de mettre en place des mécanismes facilitant l'accès des personnes à la justice afin qu'elles puissent faire valoir leurs droits partout dans l'Union. En matière contractuelle et commerciale, ceci permettra d'offrir aux acteurs économiques les outils nécessaires pour profiter pleinement des opportunités du marché intérieur. Il faudra aussi améliorer la coopération entre les professionnels de justice, et mobiliser des moyens pour supprimer les entraves à la reconnaissance des actes juridiques dans d'autres Etats membres.

3. Protéger les citoyens – une Europe qui protège: une stratégie de sécurité intérieure devrait être développée pour améliorer encore la sécurité au sein de l'Union et protéger ainsi la vie et l'intégrité des citoyens européens. Cette stratégie d'action suppose le renforcement de la coopération en matière de police et de justice pénale ainsi qu'un accès plus sécurisé au territoire européen. Une action plus déterminée et plus coordonnée doit être en particulier menée en matière de lutte contre la criminalité organisée, et de lutte contre le terrorisme

4. Promouvoir une société plus intégrée pour le citoyen – une Europe solidaire: une priorité importante au 

⇒ (exequatur) for enforcing court decisions issued in another Member State;

- Enhance the involvement of EJC Civil, Eurojust and EJC Criminal in the effective implementation of EU law by practitioners.
- The exchange programme for the judiciary and judicial staff should be continued.
- The various networks of professionals must be strengthened, coordinated and better structured.
- A systematic European training scheme should be included in the training of new judges and prosecutors.
- Strengthen procedural guarantees in criminal cases;
- Improve the evaluation of European judicial policies and support the efforts of the Member States to improve the quality of their judicial systems.

For the full text of the communication please go to:

<http://register.consilium.europa.eu/pdf/en/09/st11/st11060.en09.pdf>

⇒ cours des années à venir sera de consolider et de mettre véritablement en œuvre une politique d'immigration et d'asile, qui garantit la solidarité entre les Etats Membres et le partenariat avec les pays tiers

Quelques exemples de propositions relatifs au pouvoir judiciaire :

- Supprimer totalement les procédures intermédiaires (exequatur) pour l'exécution des décisions de justice d'un Etat membre à l'autre
- Accroître l'engagement du Réseau judiciaire européen en matière civile et commerciale, d'Eurojust et du Réseau judiciaire européen en matière pénale dans la mise en œuvre efficace de la législation de l'Union européenne par des praticiens.
- le programme d'échange pour le pouvoir judiciaire et le personnel judiciaire devrait être poursuivi.
- Les divers réseaux de professionnels doivent être renforcés, coordonnés et mieux structurés.
- Un plan systématique européen de formation devrait être inclus dans la formation des nouveaux juges et procureurs.
- Renforcer les garanties procédurales dans les affaires pénales
- Améliorer l'évaluation des politiques judiciaires européennes et soutenir les efforts des Etats membres visant à améliorer la qualité de leur système judiciaire.

Pour le texte complet de la communication cliquez sur:

<http://register.consilium.europa.eu/pdf/fr/09/st11/st11060.fr09.pdf>

THE President attended and spoke at the 23rd Annual Conference of Victim Support Europe on 25 June 2009 in Lisbon. There was extensive discussion at the Conference on the Council Framework Decision of 15 March 2001 on the standing of victims in criminal proceedings and the way in which victims were treated during the criminal justice process.

It was clear from some of the research papers presented that many victims of crime consider that their treatment during the criminal justice process inflicts further damage to them in addition to that suffered when the crime was committed. Although issues relating to the provision of victim support by the Governments of the Member States and the provision of compensation are political issues, many felt more could be done to train judges so that they better understood the feelings of victims, particularly vulnerable victims.

Considerable interest was expressed in encouraging judicial training institutes and other bodies responsible for the training of the judiciary to include in their training specific programmes on dealing with victims and in ensuring that all judges who tried criminal cases attended such programmes. It was also thought important that the efficacy of training should be monitored and problems that occurred in the treatment of victims should be brought to the attention of the Presidents of courts.

It was hoped that through training and monitoring, more victims would feel by the end of the criminal process that the harm that they had suffered as a result of being a victim was mitigated by the court process rather than, as at present, being increased.

LE PRÉSIDENT a participé et pris la parole à la 23e Conférence Annuelle de « Victim Support Europe - Les victimes en Europe », qui a eu lieu à Lisbonne le 25 juin dernier. Durant cette Conférence, les participants ont longuement discuté la Décision-cadre du Conseil du 15 mars 2001 sur la position des victimes dans les poursuites judiciaires et la façon dont les victimes sont traitées pendant la procédure judiciaire pénale. Selon le résultat de certaines recherches présentées pendant la conférence, beaucoup de victimes de crime considèrent que le traitement pendant la procédure judiciaire pénale leur cause beaucoup plus de conséquences négatives que s'ils avaient commis le crime en question.

Même si les problèmes relatifs à l'aide aux victimes et aux règles de compensation sont des questions politiques, plusieurs participants ont souligné que l'on pourrait faire beaucoup plus pour former les juges afin qu'ils comprennent mieux les sentiments des victimes, et surtout des victimes vulnérables.

Une attention particulière a été portée aux instituts de formation judiciaire et autres organes responsables de la formation du pouvoir judiciaire afin de les encourager à inclure dans leurs programmes de formation des programmes spécifiques sur la manière de traiter les victimes et de s'assurer que tous les juges en matière pénale puissent participer à de tels programmes. Les participants ont également considéré qu'il était important de veiller au contrôle de l'efficacité de la formation et que l'attention des présidents des tribunaux devaient être attirées sur les problèmes de traitement des victimes.

Enfin, pour les participants, il faut espérer qu'à travers la formation et le contrôle des juges, les victimes ressentent qu'au terme de la procédure pénale, le mal qui leur a été infligé comme victime par la procédure devant le tribunal, soit atténué plutôt qu'augmenté, comme c'est le cas actuellement.



HRJ/CSJ Belgium

IN ADDITION to the exercise of its legal tasks, the High Council of Justice is continuing the work of reflection and proposition on several important issues such as: the redevelopment of the judicial system by reducing the number of judicial districts, grouping the courts of first instance (civil, criminal, labour, trade, youth and family, justice of peace) in a district court, the decentralization of a part of the management (buildings, IT, staff) in the courts, modern Human resources management in the judiciary (function profiles, selection criteria, assessment ...), dialogue among the judiciary, citizens and civil society (mediation, media).

In addition, the HCJ leads, since the beginning of 2009, a special investigation on failures in some jurisdictions under the judicial treatment of the FORTIS case (problems concerning the rescue by the State of the biggest Belgian bank). Finally, the HCJ developed an exchange policy among High Councils for Justice: members of the Dutch Raad voor de Rechtspraak came to Brussels on March 2; a delegation of the Judicial Council of Slovenia came to Brussels on May 11; a delegation of the HCJ went to Lisbon after being invited by the High Council of Magistracy and the High Council of the Public Prosecutor's Office of Portugal.

During the bilateral visits, participants discussed general issues relating to the organisation and competences of the Councils, but also issues such as selection, appointment and promotion of judges, the control over the judiciary, and the discipline of judges. The HCJ is convinced that by multiplying these direct exchanges among members of Councils, we could concretely contribute to the development of a European judicial area.

CSJ/HRJ Belgique

OUTRE l'exercice de ses missions légales, le Conseil supérieur de la Justice poursuit son travail de réflexion et de proposition dans plusieurs dossiers importants : le réaménagement de l'organisation judiciaire (réduction du nombre de districts judiciaires, regroupement des tribunaux de première instance (civil, pénal, travail, commerce, jeunesse et famille et justice de paix) dans un grand tribunal d'arrondissement et décentralisation d'une partie de la gestion (bâtiments, informatique, personnel) au niveau des tribunaux), la modernisation de la gestion des ressources humaines dans la magistrature (profils de fonction, critères de sélection, assessment...) et le dialogue entre la justice, les citoyens et la société civile (médiation, médiatisation).

Par ailleurs, le CSJ mène depuis le début de l'année 2009, une enquête particulière sur les dysfonctionnements dans certaines juridictions dans le cadre du traitement judiciaire de l'affaire FORTIS (problèmes liés au sauvetage par l'Etat de la plus grande banque belge) .

Enfin, le CSJ a développé sa politique d'échanges entre Conseils supérieurs de la Justice : sont venus à Bruxelles, les membres du Raad voor de Rechtspraak des Pays-Bas le 2 mars, et une délégation du Conseil judiciaire de Slovénie le 11 mai. Une délégation du CSJ s'est quant à elle rendue à Lisbonne à l'invitation du Conseil supérieur de la magistrature et du Conseil supérieur du Ministère public du Portugal. Durant ces visites bilatérales, les participants ont pu discuter des questions générales relatives à l'organisation et aux compétences des Conseils, mais aussi des questions plus particulières telles que la sélection, la nomination et la promotion des magistrats, le contrôle sur le fonctionnement de la justice, ou encore, la discipline des magistrats. Le CSJ est convaincu que c'est par la multiplication de ces échanges directs entre membres de Conseils supérieurs que l'on contribuera concrètement au développement d'un espace judiciaire européen.

Domstolsstyrelsen – Denmark

1. DURING court hearings judges must not appear in any way that can be perceived or interpreted as making any religious or political statement. This has been a long-standing tradition but is now also stated in The Administration of Justice Act. According to the interpretative notes the wearing of e.g. cruciform pendants and hijabs are considered as being against the law. New rules deciding that judges in the district courts must wear gowns during court hearings were



Domstolsstyrelsen – Danemark

1. PENDANT les audiences, les juges ne doivent pas apparaître d'une telle façon que l'on puisse percevoir ou interpréter une opinion religieuse ou politique. Il s'agit d'une longue tradition qui aujourd'hui est reprise dans la loi sur l'administration de la justice. Conformément à cette disposition interprétative, le port d'une croix ou d'un hijab est considéré comme contraire à la loi. De nouvelles règles relatives à l'obligation pour les juges de district de porter la toge, viennent d'être adoptées



⇒ adopted simultaneously. Until now gowns have only been used in high court and The Supreme Court.

2. Quality was the theme of a conference hosted by the Court Administration on June 3rd. 200 judges, deputy judges and members of the clerical staff were gathered to discuss quality and the meaning of quality regarding the work of the courts. The discussions were accompanied by introductory presentations by judges from Denmark, Finland and Holland and by an introductory presentation from the health sector. The discussions on quality will continue in three working groups as well as in the courts.
3. From September 8 land registration will be fully digitized and centralized. The digitalization means that lawyers, building societies, banks and citizens can register deeds, mortgages and other property rights online and 24 hours a day.
4. A report on the state of affairs in the Courts of Denmark after the implementation of the court reform in 2007 and 2008 showed that productivity in the courts had risen compared to the productivity in the courts before the reform. Nevertheless the caseload and consequently also case processing times in the courts were rising due to the financial crisis. After publication of the report the courts were granted an extraordinary appropriation of 15 m • to reduce case processing times.

⇒ simultanément. En effet, jusqu'à présent, seuls les juges des cours supérieures et de la Cour suprême portaient la toge.

2. La qualité était le thème central d'une conférence organisée par l'Administration des Cours, le 3 juin dernier. 200 juges, juges adjoints et membres du personnel administratif se sont rassemblés pour discuter de la qualité et de sa signification sur le travail des tribunaux. Les discussions ont été accompagnées de présentations introductives par des juges du Danemark, de Finlande et des Pays-Bas, ainsi que par une présentation en provenance du secteur de la santé. Les discussions sur la qualité se poursuivront dans trois groupes de travail ainsi que dans les tribunaux mêmes.
3. Dès le 8 septembre, l'enregistrement patrimonial sera complètement digitalisé et centralisé. La digitalisation signifie que les juristes, les sociétés immobilières, les banques et les citoyens pourront enregistrer online les actes, les hypothèques et les autres droits de propriété, et ce, 24 heures sur 24.
4. Un rapport sur la situation dans les tribunaux danois après la mise en œuvre de la réforme des tribunaux en 2007 et en 2008 a montré que la productivité dans les tribunaux a augmenté, si on la compare avec ce qu'elle était avant la réforme. Néanmoins, la charge de travail ainsi que la durée des procédures judiciaires a également augmenté en raison de la crise financière. Après la publication de ce rapport, les tribunaux ont reçu un budget extraordinaire de 15 millions d'euros pour réduire la durée des procédures judiciaires.

OIT – Hungary

ON THE 22nd of June 2009 Dr. András Baka, Judge of the Court of Appeal of Budapest, former Judge of the European Court of Human Rights (1991-2008) was elected by the Parliament of the Republic of Hungary with a majority of votes as the President of the Supreme Court of the Republic of Hungary and as President of the National Council of Justice.

OIT – Hongrie

LE 22 JUIN 2009 M. András Baka, Juge de la Cour d'appel de Budapest, ex-juge de la Cour européenne des Droits de l'homme (1991-2008), a été élu à la majorité par le Parlement de la République d'Hongrie comme Président de la Cour suprême de la République d'Hongrie et comme Président du Conseil national de Justice.

Teiseju Taryba – Lithuania

THE Minister of Justice adopted the Rules for organizing judges' training and rules for the evaluation of acquired knowledge. These rules regulate the implementation of judges' initial and in-service training as well as the evaluation of knowledge gained during the initial training. The Judicial Council formed the working group for the preparation of methodologies for judges' assessment, whose main objective is to present proposals on the improvement of the judicial selection and assessment procedures.

In 2009 the data of the LITEKO (the court



Teiseju Taryba – Lituanie

LE MINISTRE de la Justice a adopté des règles pour l'organisation de la formation des juges et pour l'évaluation de leur connaissance. Ces règles ont comme but de régulariser la formation initiale et continue des juges aussi bien que l'évaluation des connaissances acquises pendant la formation initiale. Le Conseil de la Justice a formé un groupe de travail pour préparer des méthodologies d'évaluation des juges avec l'objectif principal de présenter des propositions d'amélioration de la sélection judiciaire et des procédures d'évaluation.

En 2009, les données du LITEKO (le système



⇒ information system) was renewed and according to the previously accepted development plan the new projects of system development were implemented. It is also important that from this year the anonymous case identification number for courts is used within the LITEKO system and in case of criminal cases – for courts, prosecutor's office and other law enforcement institutions. Moreover, this year the development priorities were redistributed by giving more attention to the development of an e-case procedure.

Considering the serious economic and financial situation of the Republic of Lithuania and in pursuance of reducing the state budgetary appropriations for remunerations as well as stabilizing the financial system, the law amending the Law on Remuneration of Judges was signed, establishing the temporary reduction of judicial remuneration rate (from 1st May, 2009 till 31st December, 2010).

⇒ d'information du tribunal) ont été rénovées et, selon le plan de développement accepté précédemment, les nouveaux projets du système de développement ont été réalisés. Il est important de noter qu'à partir de cette année, le numéro anonyme d'identification d'un dossier judiciaire est utilisé à l'intérieur du système LITEKO et lors d'un procès pénal - dans les tribunaux, dans les bureaux des procureurs et toutes les autres institutions judiciaires. De plus, cette année, la priorité sera mise sur le développement des procédures judiciaires par voie électronique.

Considérant la situation économique et financière difficile de la République de Lituanie et l'intention de réduire le budget d'Etat pour les rémunérations et stabiliser le système financier, la loi amendant la Loi sur la rémunération des juges a été signée. Elle établit la réduction temporaire du niveau des rémunérations (à partir du 1er mai 2009 au 31 décembre 2010).

Rvdr – The Netherlands

THE Council and the Courts have developed a shared view on the new Judicial Map. The most important change that is proposed is to merge some of the smaller courts at the managerial level. On the sub-district level the number of locations where sessions are held will be decreased. The Council for the Judiciary will advise the Minister of Justice accordingly.

After some recent incidents in the media with politicians criticizing judicial decisions the President of the Supreme Court in the presentation of the annual report emphasised the fact that the judiciary is the third State power, not subordinate to the other powers but on an equal footing. The influence of the media and their focus on criminal justice adds to a decreased authority of judges. He added that politicians should refrain from such comments, but has also called for a professional attitude of judges and the necessity for judges to explain the principles of the Rule of Law and the democratic values by which the system is governed.

Rvdr – Pays-Bas

LE CONSEIL et les Cours ont partagé un même point de vue par rapport à la nouvelle Carte judiciaire. Le changement proposé le plus important prévoit la fusion des tribunaux les plus petits au niveau de la gestion. Au niveau des sous-régions le nombre de lieux où se tiendront des sessions sera diminué. Le Conseil de la Justice conseillera le Ministre de la Justice à cet effet.

Après de récentes polémiques dans les médias impliquant des politiciens qui critiquaient certaines décisions judiciaires, le Président de la Cour suprême, a, pendant la présentation du rapport annuel, soutenu le fait que le pouvoir judiciaire est le troisième pouvoir, et non pas un pouvoir subalterne par rapport aux autres pouvoirs, c'est-à-dire qu'il est sur un pied d'égalité. L'influence des médias et leur intérêt pour la justice pénale a eu comme conséquence une diminution de l'autorité, déjà précaire, des juges. Il a ajouté que les politiciens devraient s'abstenir de formuler de tels commentaires. De plus, il a incité les juges à maintenir en tout temps une attitude professionnelle et rappelé la nécessité pour les juges d'expliquer les principes de l'Etat de droit et les valeurs démocratiques par lesquelles le système est dirigé.

KRS – Poland

THE National Council of the Judiciary of Poland, in the Resolution number 27A/2009 of 8 January 2009 on honouring the judges who are going to retire, decided to solemnly thank and award the medal "Bene Merentibus Iustitiae" to the judge of the Constitutional Tribunal, Mr. Jerzy Stepien. The Celebration took place on 11 February 2009 during the plenary session of the Council.

On 31 March and 2 June 2009, in the seat of the



KRS – Pologne

AFIN d'honorer les juges qui partent à la retraite, le Conseil national du pouvoir judiciaire de Pologne a décidé de solennellement remercier et remettre la médaille "Bene Merentibus Iustitiae" au juge du Tribunal Constitutionnel, M. Jerzy Stepien. La célébration a eu lieu le 11 février 2009 pendant la séance plénière du Conseil.

Le 31 mars et le 2 juin 2009, cette même médaille "Bene Merentibus Iustitiae" a été remise à 141 juges.



⇒ National Council of the Judiciary of Poland, the medal “Bene Merentibus Iustitiae” was awarded to 141 judges. Among them were judges from the Administrative Supreme Court and Circuit Courts. The Chairman of the National Council of the Judiciary, judge Stanisław Dabrowski awarded the medals and complementing and thanking them for the many years of service in the courts. He also stressed the importance of judges role in the courts and the value of the honoured judges for the justice in Poland.

CSM – Romania

THROUGH an emergency government ordinance the New Civil and Criminal Codes were adopted. The Codes will come into force after being approved by the Parliament. Preliminary consultations were held with legal practitioners, judges, prosecutors, professional associations of magistrates and non-governmental organizations. The Criminal Code introduces crimes committed using IT, new crimes against the act of justice, crimes of corruption and new measures that will reduce the length of criminal proceedings, while the draft Civil Code incorporates the reformed provisions of the Family code and of the private international law regulations and introduces new concepts, such as the possibility for spouses to choose the regime applicable to their assets and wealth, etc.

Negotiations and public debates are being held from the beginning of 2009 on the draft law instituting a unitary remuneration system for the personnel paid from the state budget. The draft law states the salaries of the personnel within the education system, justice system, central and local public bodies, etc. The Superior Council of Magistracy has been striving to achieve a remuneration system for the justice personnel similar to that of the personnel of the executive and legislative powers. Some of the current proposals are to equate the salary of a first instance judge to that of a university lecturer and diplomatic personnel with consular rang, while the salary of the president of the High Court of Cassation and Justice is to be equated to that of the presidents of the two chambers of Parliament.

In order to increase transparency, access to case law, promote a uniform application of the law and increase predictability the Superior Council of Magistracy has launched an IT program JURINDEX in order to publish on the following website: www.jurisprudenta.org the full texts of all judgments rendered by the Romanian courts. The program will be fully implemented by the end of 2010. By the end of April 2009, all the 2008 decisions of the courts of appeal were available on line through this data base. Access is permitted free of charge and unconditionally.

Súdna rada – Slovak Republic

On June 22nd Mr. Stefan Harabin was nominated President of the Supreme Court of the Slovak Republic and President of the Judicial Council of the Slovak Republic by the Judicial Council of the Slovak Republic, On June 23rd he was appointed President of the Supreme Court of the Slovak Republic and President of the Judicial Council of the Slovak Republic by the President of the Slovak Republic.

⇒ Parmi eux figuraient des juges de la Cour suprême Administrative et des tribunaux itinérants. Le Président du Conseil national du pouvoir judiciaire, le juge Stanisław Dabrowski, a remis les médailles et a salué et remercié les juges pour les nombreuses années de service auprès des tribunaux. Il a aussi souligné l'importance du service que les juges prêtent et la valeur des juges honorés pour la justice en Pologne.

CSM – Roumanie

Les nouveaux Codes civil et pénal viennent d'être adoptés dans le cadre d'une ordonnance gouvernementale d'urgence. Les Codes entreront en vigueur dès leur approbation par le Parlement.

Des consultations préliminaires ont eu lieu auprès de praticiens du droit, juges, procureurs, associations professionnelles de magistrats et organisations non gouvernementales. Le code pénal comprend des dispositions relatives aux crimes informatiques à de nouveaux crimes contre la justice et des crimes de corruption ainsi que nouvelles mesures qui réduiront la longueur des poursuites judiciaires. Le projet de code civil incorpore des dispositions réformées du code de la famille et des règles de droit international privé et introduit de nouveaux concepts, comme la possibilité pour les conjoints de choisir le régime applicable à leurs biens et patrimoine, etc.

Les négociations et des débats publics ont eu lieu depuis le début du 2009 sur le projet de loi instituant un système de rémunération unitaire pour le personnel payé par le budget de l'Etat. Le projet de loi vise les salaires du personnel qui travaille dans le système éducatif, le système judiciaire, les organes publics centraux et locaux, etc. Le Conseil Supérieur de la Magistrature a fait des efforts pour créer un système de rémunération pour le personnel judiciaire similaire à celui du personnel qui travaille dans les institutions du pouvoir exécutif et législatif. Certaines des propositions actuelles prévoient de fixer le salaire d'un juge de première instance sur la base de celui d'un conférencier universitaire et d'un membre du personnel diplomatique avec un rang consulaire, tandis que le salaire du président de la Cour Suprême de Cassation et de Justice doit être fixé sur celui des présidents des deux chambres du Parlement.

Afin d'augmenter la transparence et l'accès à la jurisprudence, de promouvoir une application uniforme de la loi et d'augmenter la prévisibilité, le Conseil Supérieur de la Magistrature a lancé un programme informatique – JURINDEX – destiné à publier sur le site web www.jurisprudenta.org les textes complets de tous les jugements rendus par les tribunaux roumains. Le programme sera complètement en vigueur vers la fin de 2010. A la fin du mois d'avril dernier, toutes les décisions des cours d'appel de l'année 2008 étaient disponibles en ligne à travers ces données. L'accès est gratuit et inconditionnel.

Súdna rada – République Slovaque

Le 22 juin dernier, le Conseil Judiciaire de la République Slovaque a nommé M. Stefan Harabin comme Président de la Cour suprême de la République Slovaque et Président du Conseil Judiciaire de la République Slovaque. Le jour suivant, le 23 juin, le Président de la République Slovaque désignait ces mêmes fonctions à M. Stefan Harabin.

ENCJ events

2009

6 July

Executive Board meeting – Brussels

24 September

Executive Board meeting – Warsaw

25 September

Steering Committee meeting – Warsaw

23 November

Executive Board meeting – Brussels

2010

11 February

Executive Board meeting – Spain

12 February

Steering Committee meeting – Spain

23 April

Executive Board meeting – Brussels

2-4 June

General Assembly meeting – London

Événements du RECJ

2009

6 juillet

Réunion du Bureau exécutif – Bruxelles

24 septembre

Réunion du Bureau exécutif – Varsovie

25 septembre

Réunion du Comité de pilotage – Varsovie

23 novembre

Réunion du Bureau exécutif – Bruxelles

2010

11 février

Réunion du Bureau exécutif – Espagne

12 février

Réunion du Comité de pilotage – Espagne

23 avril

Réunion du Bureau exécutif – Bruxelles

2-4 juin

Réunion de l'Assemblée générale – Londres

Other events

ON NOVEMBER 21st an International Moot Court will be organised in the Court of The Hague. Teams from Belgium, Romania, Turkey, the UK, the USA, the Netherlands and the ECHR will present a (fictional) court session according to their own jurisdiction. The general theme is "Crossing Borders". For more details check www.internationalmootcourt.com

Autres événements

LE 21 NOVEMBRE prochain une Cour internationale fictive sera organisée auprès de la Cour de la Haye. Des équipes provenant de Belgique, de Roumanie, de Turquie, du Royaume-Uni, des Etats-Unis, des Pays-Bas et de la Cour européenne des droits de l'homme présenteront une session de cour (fictive) suivant leur propre juridiction. Le thème général sera "Crossing Borders". Pour plus de détails consultez www.internationalmootcourt.com